



Modèles et agréments de nos micro-stations et filtres **durables** compacts

			
NG4 Avenir	NG6 Avenir	NG6 Maxi	NG9
4 EH	6 EH	6 EH	9 EH
N° 2014-015 mod01 ext01	N° 2014-015 mod03	N° 2014-015 ext02	N° 2014-015 ext03

NB : Les capacités EH (équivalents habitants) sont obtenues par le changement du programme au coffret électrique, effectué par nos techniciens agréés lors de la mise en service.

			
bebrik en bloc sortie haute	bebrik en bloc sortie basse	bebrik en ligne sortie haute	bebrik en ligne sortie basse
6 EH	6 EH	6 EH	6 EH
N° 2024-005	N° 2024-005 mod01	N° 2024-005 mod02	N° 2024-005 mod03



Conformes à l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et à l'annexe ZA de la norme NF EN 12566-3+A1+A2 : 2013.



VISITEZ NOTRE SITE

